

NOUVEAU

PREMIERES NOUVELLES DE LA **KRUTENAU**

le promoteur KO
- Page 4-5

**La fermeture de
l'Ecole
de l'Académie**
- Page 6-7

**une porte ouverte
aux réfugiés**
- Page 12

**Hitchcock à la
télévision**
- Page 16





DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

V

N° 142 — Jeudi 20 juin 1952

Logement

À la Krutenau

La ténacité des locataires aura fini par être payante

Ils ont tenu bon, et jusqu'au bout. Et pourtant ce ne fut pas facile. Les locataires du 22 b de la rue des Balayeurs à la Krutenau en auront vu de toutes les couleurs. En septembre dernier une S.à.r.l. rachète l'immeuble dont ils sont locataires. Mais impossible de rencontrer leur nouveau propriétaire: celui-ci reste tout bonnement introuvable. Et puis, au fil des mois, les ennuis vont se succéder. En janvier l'eau est coupée. En mars des travaux de démolition sont entrepris dans l'immeuble alors qu'aucun permis ni de construire ni de démolition n'a été accordé. Les ouvriers n'y vont pas par quatre chemins: Les conduits de cheminée sont détruits sur deux étages privant l'un des locataires de tout moyen de chauffage. Finalement après intervention du CARDEK, de la police, la démolition est stoppée.

« Il s'agit là d'une procédure habituelle à la Krutenau et dans les quartiers en cours de réhabilitation. Le nouveau propriétaire, afin de se débarrasser de locataires gênants pour lui, se lance dans des travaux de démolition, rendant la plupart du temps les logements inhabitables. Il espère ainsi qu'à force de tracasseries, et de guerre lasse, les locataires abandonnent les lieux d'eux mêmes » affirme-t-on au CARDEK.

Mais au 22 b de la rue des Balayeurs, les choses ne se sont pas tout à fait passées comme cela. Quatre locataires ont assigné leur nouveau propriétaire en justice. Et le tribunal de grande instance de Strasbourg vient de rendre son jugement: La S.à.r.l. est condamnée à rétablir l'eau à procéder aux travaux de refecton de la cheminée endommagée. En outre, le tribunal interdit à la S.à.r.l. de faire procéder à tous autres travaux dans l'immeuble 22 b de la rue des Balayeurs « à moins qu'elle n'obtienne l'accord de l'ensemble des occupants ou qu'elle ne mette en œuvre les dispositions de la loi de 1948 ou qu'elle y soit autorisée par une autre décision judiciaire ».

Sans vouloir donner dans le triomphalisme — ce n'est pas le genre de l'association — on ne cache pas sa satisfaction au Cardek. « Pour une fois la ténacité des locataires a été payante. C'est un signe encourageant pour les autres conflits en cours. Et on ajoute que c'est là une véritable première. Pour la première fois, les locataires menacés sont allés jusqu'au bout. »

LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DE L'ACADÉMIE

Après 55 années de fonctionnement, l'école élémentaire de l'Académie ferme ses portes. Avec cette fermeture, c'est la disparition d'un établissement public, mais aussi la disparition d'un lieu de rencontre, d'un repère géographique pour les enfants et les adultes du quartier.

Pourquoi cette fermeture ?

Depuis quelques années, l'école élémentaire de l'Académie avait des faibles effectifs. Pour l'année scolaire 1984/85, il ne restait plus que soixante dix enfants dont les 2/3 étaient d'origine étrangère. Cette situation n'est pas venue subitement, mais paraît résulter d'une évolution qui s'est faite au fil des années.

Quelques explications !

Comment expliquer les faibles effectifs de cette école ? Plusieurs facteurs sont intervenus conjointement :

- aux yeux des parents, une école qui avait bien souvent mauvaise réputation... quelles en étaient les causes ? Était-ce l'image passée de cette école qui renforça cette impression ? Si on remonte plusieurs années en arrière, l'école de l'Académie regroupait toutes les classes de perfectionnement de Strasbourg, ce qui lui valut le surnom « d'écoles des ânes ». Malgré la répartition de ces classes de perfectionnement dans toutes les écoles de la ville, est-ce que cette réputation ne lui est pas restée ?

Avant 1975, et à cause de la dégradation des immeubles dans le quartier, l'école perdait une part importante de ses effectifs : les familles qui habitaient alors dans le quartier déménageaient à la périphérie dans des logements plus confortables et étaient remplacées par des familles émigrées. Avec leur arrivée, l'école connut un certain nombre d'enfants étrangers.

Progressivement, à partir de 1975, le quartier fut restauré ce qui eut pour conséquence, la hausse des loyers, la diminution de la taille des appartements, le départ incessant des familles avec enfants. Les classes moyennes et aisées aménageant dans le quartier ne mirent pas leurs enfants à l'école de l'Académie car elle semblait manquer de dynamisme... et car, il y avait trop d'enfants étrangers à leur goût.

Ne restèrent dans cette école que les enfants des familles ouvrières et étrangères. Les autres parents mirent leurs enfants dans les autres écoles du quartier ou dans le privé.

Pourquoi n'at-on rien fait pour sauver cette école ?

Quelques tentatives de constitution d'associations de parents d'élèves ont eu lieu, mais sans grand succès : la majorité des parents est restée en dehors de ces structures, car l'école c'est l'école. Bien souvent, lorsqu'on n'est pas allé longtemps à l'école soi-même, on quand on a des difficultés pour s'exprimer en français, vous savez, ce n'est pas évident de s'oc-

cuper de la scolarité de ses enfants et de participer à des réunions. Rencontrer un enseignant, c'est parfois comme aller chez le docteur, on est dans ses petits souliers.

L'association d'habitants du quartier : le CARDEK, malgré de nombreuses démarches auprès de l'inspection académique, de la Mairie de Strasbourg et des syndicats des enseignants, ne réussit pas à changer le cours des événements. Et les pouvoirs publics ? Qu'ont-ils fait ?

La situation de l'école semblait se dégrader d'année en année. Comment peut-on laisser disparaître un équipement comme une école dans un quartier ? Pourquoi raisonne-t-on toujours en terme d'effectifs plutôt qu'en terme de projets de quartier, tenant compte de l'habitat, des commerces, des transports ?...

Cette tellement plus simple de laisser faire... mais ainsi on aboutit à des quartiers centraux pour les gens aisés et à des cités périphériques « ghettos » pour les gens de condition modeste ! Ceci est à la source de nombreux problèmes sociaux que la municipalité devra résoudre, un jour ou l'autre, quel qu'en soit le coût.

Vous nous direz qu'il reste encore des écoles élémentaires dans le quartier, c'est vrai mais jusqu'à quand ?

L'école a fermé ses portes, c'est ainsi que disparaît tout un pôle de la vie du quartier... et c'est ainsi que les enfants du secteur de l'Académie auront plus de chemin à faire pour aller à l'école. Nous ne pouvons que leur souhaiter une bonne scolarité dans ces écoles.

Quelques réactions...

Des parents racontent.

Madame X, 2 enfants à l'école de l'Académie.

Depuis quand vos enfants étaient-ils à l'école de l'Académie ?

Depuis toujours. Déjà à la maternelle, on habitait le quartier.



LOGEMENT

20, rue Sainte Madeleine: la victoire des locataires Page 3
22 b, rue des Balayeurs: les locataires ont mis le promoteur K.O Page 4-5

VIE DU QUARTIER

La fermeture de l'école de l'Académie Page 6-7

HISTORIQUE

Archéologie et histoire: 20 rue Sainte Madeleine Page 8-9

EXPRESSION LIBRE

Le CASAS: une porte ouverte aux réfugiés Page 12

JEUNES

Le caveau de la Krutenau Page 10
Makain'ch danger (il n'y a pas de danger) Page 11



SANTÉ

Témoignage sur une grossesse vécue Page 14

COUP DE FOUDRE

(cinémas, livres, théâtre ...) Hitchcock à la télévision Page 16

EVENEMENTS

6, rue Paul Janet, un incendie sans importance Page 13
Restauration du chœur de l'église Sainte Madeleine Page 13
Le réaménagement de la place des Orphelins Page 13



Bonjour,

Voilà plus d'un an que les Premières Nouvelles de la Krutenau n'ont donné signe de vie. Si pour certains cette absence est passée inaperçue, d'autres nous ont fait part de leur déception.

Après sept années de parution, il était sain et important que le journal du quartier retrouve un nouveau souffle, une nouvelle dynamique. Après un an de réflexion, de travail, de recherches, vous avez le résultat entre les mains: revu et transformé certainement, plus proche des réalités de la Krutenau et de ses habitants peut-être, incomplet et imparfait sûrement. A vous, non seulement d'en juger mais également d'y contribuer par vos critiques, suggestions et informations, car l'avenir de votre journal dépend d'abord de vous.

Mais si les Premières Nouvelles de la Krutenau ont suspendu leur parution, le CARDEK n'en a pas pour autant cessé son action, bien au contraire. Il est vrai que le «travail» de ce côté ne manque pas: les affaires immobilières se multiplient plus que jamais, l'école de l'Académie ferme définitivement, le quartier fait l'objet de convoitises accrues... la Krutenau change.

Dans ce contexte, une information efficace et autonome constitue un outil capital pour l'avenir de notre quartier et de ses habitants, particulièrement les plus modestes. Si telle est l'ambition des Premières Nouvelles de la Krutenau, c'est également l'affaire de tous.

Alain Jund

Les premières nouvelles de la Krutenau sont éditées par le CARDEK

Association des habitants, le Comité d'Action pour la Réhabilitation Sociale de la Krutenau a été créé il y a plus de 10 ans, pour s'opposer à la démolition du quartier.

Avec la restauration de la Krutenau, l'objectif prioritaire du CARDEK est aujourd'hui de permettre le maintien de la population modeste dans le quartier, proche du centre-ville qui voit progressivement, sous l'effet de la promotion immobilière et du laxisme des pouvoirs publics, se vider de ses habitants. Le projet de l'association se développe autour de deux axes complémentaires:

L'action dans le domaine du logement:

par un soutien aux locataires des conseils juridiques, la création et l'organisation d'associations par immeubles, mais également des démarches auprès des pouvoirs publics (ville de Strasbourg essentiellement), ainsi qu'auprès de l'office public HLM afin que la construction de logements sociaux progresse.

La promotion d'activités socio-éducatives:

avec les enfants (centre aéré, biblio-jeux, sorties), avec les jeunes (accueil, information, caveau), avec les adultes (cours de couture, de français, permanences diverses, foot).

Le CARDEK intervient également sur l'aménagement global du quartier (transport, circulation), il a permis la mise en place du marché avec les Premières Nouvelles de la

Krutenau, s'est donnée un moyen d'information pour les habitants du quartier.

Son siège et ses locaux se trouvent au 16, rue de l'Abreuvoir - Tél. 37.30.73

Des permanences d'accueil ont lieu tous les matins de 11 heures à 12 heures.

Les permanences juridiques et logement ont lieu le jeudi de 18 h à 20 h.

Si vous souhaitez devenir membre du CARDEK, la cotisation s'élève à 30 F (100 F en soutien), vous pourrez participer à la vie de l'association, serez régulièrement informé de ses actions et recevrez régulièrement les Premières Nouvelles de la Krutenau.

A bientôt

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Alain JUND
PREMIÈRES NOUVELLES DE LA KRUTENAU: Trimestriel édité par le CARDEK
PHOTO: Gérard LACOUETTE
IMPRESSION: Imprimerie SCHILDKNECHT - STRASBOURG
MAQUETTE sur les conseils de Alain BREGUY

HISTOIRE D'UN QUARTIER VIVANT

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE

20, RUE SAINTE MADELEINE

L'immeuble du 20, rue Sainte Madeleine a fait beaucoup parler de lui au printemps de cette année. Devant les menaces de vente de la maison par un promoteur privé, les locataires se sont mobilisés (affiches, campagnes de presse). Ils ont obtenu de la ville de Strasbourg qu'elle rachète l'immeuble. Quelques temps auparavant, une découverte fortuite avait été l'occasion de jeter quelques lueurs sur le passé de cette maison.

Une découverte archéologique

Décembre 1984, au rez-de-chaussée de l'immeuble n° 20 rue Sainte Madeleine, des locataires font des travaux d'assainissement de leur appartement en enlevant le plancher pourri. Sous la pioche des ouvriers apparaissent soudain des objets de couleur bleue et blanche, que les locataires eurent la présence d'esprit de conserver.

Une fois lavés et recollés, ces objets furent identifiés : c'étaient les restes d'un poêle en faïence (kachelofen). Dans notre région, ces grands poêles composés d'éléments en terre réfractaire, sont depuis le Moyen Âge le principal mode de chauffage.

Les fragments retrouvés rue Sainte Madeleine appartiennent sans conteste à un peut-être plusieurs poêles typiques du XVI^e siècle. Ils sont en faïence bleue et blanche et architecturés comme un bâtiment, avec des étages séparés par des corniches et garnis de pilastres et de frontons. Les carreaux qui composent le corps principal sont ornés de petites scènes, le plus souvent de paysages peints en bleu sur fond blanc.

Quelques morceaux retrouvés rue Sainte Madeleine appartiennent à un carreau où était représenté Ménéure, dieu de l'Antiquité romaine, patron des voyageurs, des commerçants... et des voleurs. Il est reconnaissable à son caducée (qui est devenu plus tard l'insigne des médecins) et aux ailes attachées à ses sandales et à son casque.

D'après tous les morceaux retrouvés, ce poêle était tout à fait caractéristique de ceux qu'on trouvait au XVIII^e siècle dans les demeures bourgeoises de la région. On peut s'en faire une bonne idée en allant voir le poêle exposé au Musée Alsacien dans la section « religion », salle des ex-votos et des lettres de baptême (poettelbriefe).

Ces restes de poêle, ont été retrouvés aussi des fragments de moules. L'un est en plâtre et donne la forme d'un élément décoratif dit « rocaille », très à la mode sous Louis XV (des motifs du même genre décorent les appartements du Palais Rohan). L'autre, en



terre cuite, montre une oreille, des boucles de cheveux et de barbe et une épaule; à l'extérieur est gravé le mot « PLATO », c'était donc un moule du buste de Platon, le grand philosophe grec.



20 RUE SAINTE MADELEINE : LA VICTOIRE DES LOCATAIRES !

Les locataires du 20 rue Sainte Madeleine ont eu chaud !
Un peu plus et leur immeuble était racheté par un promoteur.

Attention danger !

Le 28 janvier 1985, le CARDEK apprend la mise en vente de l'immeuble. Un promoteur s'est porté candidat. S'il achète, son intérêt sera de faire partir les locataires et d'effectuer des travaux de restauration aboutissant à la revente de petits logements (studios ou 2 pièces). C'est une chanson qu'on connaît bien à la Krutenau, et encore mieux rue Sainte Madeleine.

Mais l'immeuble est situé dans le «secteur sauvegardé». La ville peut décider, elle aussi, de l'acheter. Dans ce cas, elle sera propriétaire. Il reste un mois à la Ville pour user de ce droit. Un mois d'angoisse pour les cinquante habitants (enfants compris) qui habitent depuis des années cet immeuble construit au XVI^e siècle, et pour les trois artisans qui y travaillent.

Quatre semaines pour gagner

Le CARDEK écrit au Maire de Strasbourg pour lui demander d'acheter l'immeuble. Il avertit les locataires du danger qui les menace, et anime une première réunion de locataires.

Les locataires agissent vite et bien. Ils écrivent eux aussi au maire. Ils collent sur l'immeuble une première série d'affiches pour conseiller aux promoteurs d'aller voir ailleurs car dans cet immeuble, les locataires ne se laisseront pas faire. Puis ils collent une autre affiche : «Nous demandons à la Ville de Strasbourg d'acheter cet immeuble». Les démarches auprès de la Ville et les réunions de locataires se succèdent. Les représentants de la municipalité visitent l'immeuble. A cette occasion on fait savoir aux locataires qu'on apprécie pas leurs affiches, et on leur conseille de rester calmes, de ne pas s'exciter...

Cependant les jours passent, et le délai fatal va expirer. Les locataires n'ont pas l'intention de rester les bœufs croisés en attendant de savoir à quelle sauce ils vont être mangés. Ils estiment que c'est le rôle de la Ville de Stras-

bourg d'assurer le droit au logement pour tous. Avec le CARDEK, ils organisent une conférence de presse et informent l'opinion publique. Un article va paraître dans les Dernières Nouvelles d'Alsace.

Enfin, le 28 février 1985, le Maire écrit aux locataires : la municipalité a décidé d'acheter l'immeuble. Les habitants peuvent savourer leur victoire.

Droit au logement pour tous

Il faut se réjouir du rachat de l'immeuble par la ville de Strasbourg. Cependant, si celle-ci a racheté, c'est davantage par peur du scandale que dans le réel souci de protection des locataires. Les habitants d'un autre immeuble de la rue Sainte Madeleine, le n° 10, le savent bien. Avertis de la mise en vente de leur immeuble, ils n'ont pas su s'organiser pour mettre la ville devant ses responsabilités. RESULTAT : l'immeuble a été racheté par un promoteur. Ils n'ont pas su s'organiser non plus face au promoteur. RESULTAT : celui-ci a commencé à transformer les greniers en studios et déjà plusieurs locataires sont partis habiter ailleurs.

Les habitants du 20 rue Sainte Madeleine, eux, ont pu partir en vacances sans souci pour leur logement. Il est question d'une petite à la rentrée, pour fêter la victoire, une victoire qui démontre que seule l'action collective des locataires permet de conquérir le droit au logement pour tous à la Krutenau.

Jean-François Schelcher



22b, rue des Balayeurs: le comité des locataires a mis le promoteur K.O.

Depuis plusieurs mois, l'immeuble 22b, rue des Balayeurs défraye la chronique. Nous retraçons ici les temps forts d'un conflit exemplaire. D'un côté les locataires de l'immeuble, réunis en comité; de l'autre côté, un promoteur à l'imagination fertile et sans scrupules (intimidation, violences, manœuvres illégales), mais qui ne parviendra pas à évincer les habitants. La solidarité des locataires peut faire échec aux promoteurs. C'est la leçon de cette affaire.



1 16 septembre 1984: l'immeuble est mis en vente

Une annonce dans la rubrique des Dernières Nouvelles d'Alsace attire l'attention du CARDEK. Un immeuble vide est proposé à la vente. Le CARDEK se renseigne: il s'agit du 22b rue des Balayeurs. Il n'est pas vide mais habité par six ménages.

2 Septembre 1984: création d'un comité des locataires

Les locataires de l'immeuble viennent au CARDEK. Ils ne savent plus qui est propriétaire: l'immeuble aurait été vendu! Ils ne savent plus où payer leur loyer, que personne ne réclame! Le propriétaire semble être une société "DIA". Mais cette société est introuvable. On ne la trouve pas dans l'annuaire des PTT, on ne la trouve pas à son siège social, elle ne répond pas aux lettres recommandées.

Le CARDEK ouvre un compte bancaire spécial "22b, rue des Balayeurs" sur lequel les locataires versent leur loyer chaque mois.

3 janvier 1985: l'eau est coupée!

Plus d'eau dans les logements. Les locataires sont obligés de chercher de l'eau à la cave. La société "DIA" est avertie par lettre recommandée. Aucune réaction!

4 mars 1985, 8 heures: démolition sauvage

Des ouvriers font irruption dans l'immeuble. Surprise des locataires, qui n'ont pas été prévenus. Les ouvriers refusent de donner le nom de leur entreprise et le nom du propriétaire de l'immeuble. Ils commencent les travaux illégaux. Ils démolissent des cheminées, des fenêtres, la remise utilisée par un locataire. Ils jettent les débris dans la cour, où un tas de détritus d'une hauteur de deux mètres interdit l'accès au W.C.

5 4 mars 1985, 14 heures: les travaux sont stoppés

Le CARDEK prévient la police. Il mobilise les habitants du quartier et aide les locataires à bloquer les travaux (une trentaine de personnes seront là en quelques minutes pour témoigner leur solidarité).

La police arrive et fait sortir les ouvriers de l'immeuble.

6 5 mars 1985: le scandale éclate

A 8 heures du matin, les ouvriers reviennent. La police est de nouveau avertie. Elle se déplacera plusieurs fois dans la journée. Devant l'insistance des ouvriers, le comité des locataires et le CARDEK décident de prévenir la presse. Le scandale éclate: l'affaire passera deux fois à la télévision, plusieurs fois à

la radio, un article paraît dans les Dernières Nouvelles d'Alsace. On ne reverra plus les ouvriers.

7 mai 1985: la justice condamne les promoteurs

Il est établi avec certitude que la société DIA est bien propriétaire de l'immeuble. Les locataires portent l'affaire en justice. Le tribunal d'Instance de Strasbourg condamne la société DIA à réparer les dégâts, à rétablir l'eau, et lui interdit d'effectuer tous autres travaux dans l'immeuble sauf accord des locataires, ou mise en œuvre de la loi 1948 (qui protège les locataires), ou accord ultérieur d'un autre tribunal. La presse s'intéresse au verdict du tribunal. Les Dernières Nouvelles tirent: "La ténacité des locataires aura fini par être payante".

8 juin 1985: les dégâts sont réparés

L'eau est enfin rétablie. Le tas de détritus dans la cour est évacué... il faut surveiller l'immeuble durant deux semaines: le CARDEK intervient plusieurs fois pour que les travaux prescrits par le Tribunal soient effectués, et pour que les démolitions illégales ne recommencent pas.

9 le promoteur est K.O.!

Se rendant compte qu'elle n'a pas réussi à évincer les locataires, et constatant leur détermination, la société DIA revend l'immeuble!

10 le couscous de la victoire

Dans les locaux du CARDEK, les locataires organisent un couscous. Avec plusieurs membres de la commission logement du CARDEK, ils fêtent la victoire. Ils attendent la suite avec confiance, car ils savent que l'UNITÉ DES LOCATAIRES, C'EST L'ÉCHEC DES PROMOTEURS.

J. François Schelcher

Jeunes

MAKAIN'CH DANGER*

Il n'y a pas de danger

Le théâtre est pris d'assaut par les amateurs. C'est un théâtre flottant et impalpable, où le texte est laissé libre à la sensibilité des acteurs et les costumes, ceux que l'on porte tous les jours.

«Pour m'exprimer» dit Khadija; «pour faire passer un message» dit Farida. L'essentiel est là. Elles sont quatre autour d'un Kahoua (café) et discutent sur la vie, sur les problèmes que des filles peuvent rencontrer, éclatantes de jeunesse et de courage. «Oui, il en faut du courage pour affronter le public» disent-elles. Le résultat est inattendu, intéressant et drôle. On ne peut que leur souhaiter Bon Vent.

Mais sinon par rapport au groupe lui-même, qu'est-ce que vous avez rencontré comme difficultés ?

Khadija : au début, on avait eu des problèmes avec une fille car elle ne venait pas aux répétitions, alors on a préféré changer, c'est là où on a pris Farida qui était toujours présente aux répétitions. Autrement il n'y a pas eu de problèmes...

Omar : Si ! il y a eu des problèmes ! (rire général). Et bien sûr, qu'il y a eu des problèmes ! D'abord, ça n'a pas été pris au sérieux, ce qui fait que la troupe qui est restée à la fin, n'était pas celle du début. Et puis les problèmes avec les parents et les gens qui connaissent les parents et qui commencent à «chatcher» (parler), surtout dans les quartiers où tout le monde se connaît, soit disant que ce n'est pas dans les traditions, alors que c'est faux !

Justement, comment se fait-il que dans votre groupe, il y ait une majorité écrasante de filles ?

Khadija : parce que c'était plutôt des rôles pour filles et non pour garçons, il y avait tout juste le rôle du serveur qui était tenu par Omar.

Farida : le problème touchait surtout les filles immigrées et pas les mecs. Parce que les mecs immigrés...

Est-ce que c'est important pour vous de faire du théâtre ou c'est juste pour passer le temps ?

Farida : ce n'est pas juste pour passer le temps, ça m'a plu, alors j'espère continuer et j'ai découvert le théâtre grâce à cette pièce.

Khadija : oui, c'est un peu comme ça aussi ; mais moi, quand je me suis lancée dans le projet, je trouvais une gêne de monter sur scène ; c'est vraiment terrible quand il y a tout le monde, là, autour ; il faut vraiment du courage pour monter sur la scène, mais je voudrais continuer aussi.

Qu'est-ce que ça vous a apporté de plus le théâtre, à un niveau personnel ?

Khadija : de m'exprimer comme je le veux, sans gêne.

Farida : de connaître beaucoup plus de gens, d'affronter le public.

Pour passer un message ?

Farida : oui.

Omar : pas seulement, parce que tout le monde rencontre un peu tous ces problèmes. Bon, là on est allé à l'extrême, mais c'est sûr que ça existe et que c'est même fréquent, par exemple, sur le fait d'aller «boire un coup», c'est sûr qu'il y a les mêmes magouilles qui se passent.

Quand vous avez créé votre groupe, est-ce que vous avez rencontré des difficultés ?

Farida : oui, on a rencontré des difficultés, puisque quand on jouait la pièce et que nos parents verraient ça, ils pourraient trouver ça insolent...

Et ils ont vu la pièce les parents ?

Farida : Ah non ! moi, ils ne savent même pas que je fais du théâtre ; il n'y a personne de ma famille qui l'a vue, personne !

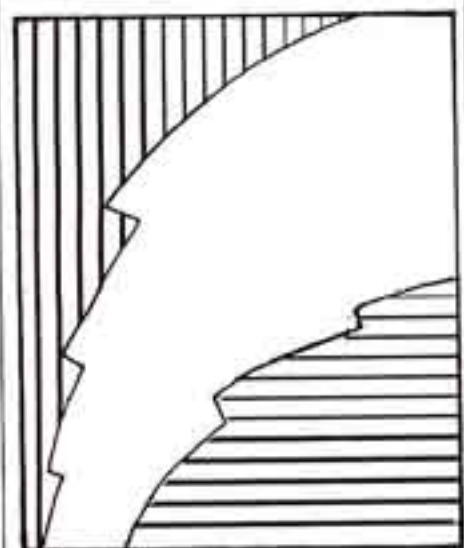
Et tu ne voudrais pas qu'ils la voient ?

Farida : (rire) ils seraient trop choqués.

Mais qu'est-ce qui va les choquer ? C'est parce que tu fais du théâtre ? Ou ce qui est dit dans la pièce ?

Farida : parce que je fais du théâtre et ce que je fais dans la pièce n'est pas habituel ; je me montre devant les gens, je fais un peu la fille «libérée», je fais n'importe quoi, ce je veux et chez moi je ne fais pas ça (rire). Alors ça leur changerait d'image, ils seraient très choqués.

Khadija : personnellement, moi, il n'y a pas eu de problèmes ; j'ai même lu la pièce à mes parents et ils ont approuvé ; juste le côté cigarette dans la main qu'ils n'ont pas tellement apprécié ; je leur ai dit : «de toute façon, vu qu'on ne l'allume pas, ça ne peut pas choquer tellement».



Qu'est-ce qui vous a amené à faire du théâtre ?

Farida : parce que j'avais envie d'en faire et comme on me l'a proposé, je n'ai pas refusé.

Khadija : oui, parce que c'est un moyen d'expression.

Moi je trouve que dans le groupe, il y a plusieurs nationalités, la pièce de théâtre est interculturelle ; vous exprimez des problèmes dans cette pièce, ça vous concerne ou c'est juste pour la pièce ?

Farida : ça ne me concerne pas du tout parce que je ne rencontre pas ce genre de problèmes.

Khadija : ce n'est pas tout à fait notre problème à nous, mais c'est le problème d'autres filles maghrébines. Nous on s'exprime à leur place.

Propos recueillis par

Doris Domingo et Abdelhak Majjad

Casas: une porte ouverte aux réfugiés

Qu'est-ce qu'un réfugié ?

Selon les textes internationaux ratifiés par la France, un réfugié est une personne qui : *"craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays"*.

Convention de Genève 1951 demande à être accueillie dans le pays de son choix, en vertu du droit d'asile.

Einstein, Melina Mercouri, Mario Soares, Soljenitsyne ont vécu cette situation. *Qui décide qu'un exilé est admis comme réfugié ?*

C'est un organisme national, l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) près de Paris, et lui seul, qui accorde le statut de réfugié.

Qui sont les réfugiés d'aujourd'hui ?

Depuis quelques années, les réfugiés sont de nationalités et d'origine sociales très diverses: Turquie, Pakistan, Ghana, Ouganda, Zaïre, Iran. Or au moment des arrivées massives de réfugiés d'Amérique Latine et d'Asie du Sud-Est, des solutions d'accueil avaient été mises en place. Mais aujourd'hui, les services publics sont saturés et il importe donc d'apporter des solutions supplémentaires.

En Alsace, on sait ce que c'est d'être déplacé, réfugié. On sait aussi même en période de crise, être solidaire et accueillant. La France, et spécialement notre région, doit garder leur tradition.

Trop de réfugiés ?

En Somalie (un des pays les plus pauvres), il y a 1 réfugié pour 3 habitants; en Suisse, 1 réfugié pour 185 habitants; et en France, 1 réfugié pour 335 habitants seulement.

Comment est né le Casas ?

À l'automne 1982, des personnes venant de diverses organisations: Églises catholiques et protestantes, Service social d'aide aux migrants, Amnesty International, CIMADE, regroupaient pour aider le Secours Catholique à offrir des repas gratuits aux étrangers sollicitant l'asile en France. De la confrontation des expériences, se fit jour un autre besoin:

celui d'accompagner les demandeurs dans leurs démarches administratives en raison de leur extrême complexité et ce, nonobstant les barrières linguistiques.

Le pas suivant fut de considérer que l'exilé, avant d'obtenir le statut de réfugié (ce qui peut prendre quelques mois à quelques années), passe par une période d'attente difficile, en particulier pendant les premiers mois après son arrivée.

Tous ces problèmes avaient besoin de solutions. C'est pourquoi un peu plus tard, ce même groupe continuait à se réunir régulièrement et décidait de constituer une association qui prenait le nom de CASAS (Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg), nom hautement symbolique puisqu'il signifie "maison" en espagnol.

Les statuts de l'association ont été déposés auprès du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg le 28 décembre 1983. Le 16 novembre 1984, les locaux de l'association (mis à disposition par la CIMADE) ont été inaugurés en présence des représentants de la Mairie de Strasbourg et de la Croix-Rouge Française, ainsi que de diverses personnalités locales.

Du fait même de la diversité de ses fondateurs, CASAS est indépendante de toute appartenance politique.

Les activités de CASAS

L'association fonctionne avec un C.A. et 6 commissions.

L'une des premières tâches a été la réfection et l'installation des locaux. CASAS dispose de deux pièces de bureau et d'une cuisine. Leur réfection, qui n'est pas loin de se terminer, a été assurée à la fois par des bénévoles de l'association et des solliciteurs d'asile (peinture, petites fournitures électriques, etc...) a été obtenue grâce à la généreuse contribution d'une église.

Commission information

La commission s'attache à préparer l'insertion des réfugiés au sein de la population locale. Pour ce faire, elle s'efforce de faire connaître les raisons pour lesquelles des gens s'arrachent à leur famille et à leur sol natal, fuyant la prison, la torture, la dictature... C'est ainsi que diverses rencontres et soirées d'information ont été organisées, des communiqués publiés. CASAS a participé et exposé à l'exposition "Strasbourg ville en couleurs", dont le sujet était l'immigration, qui s'est tenue lors de la foire de printemps.

Commission accompagnement administratif

Composée de bénévoles, cette commission doit au préalable veiller à une formation stricte et complète de ses membres, afin que ceux-ci puissent évoluer avec aisance au sein d'un réseau administratif complexe et dont les règlements sont sujets à de fréquentes modifications de détails.

La fonction de cette commission est d'accompagner les nouveaux arrivants dans leurs démarches, de faciliter les rapports entre fonctionnaires et étrangers, d'assurer l'interprétariat si c'est nécessaire, en un mot de faire gagner du temps à tout le monde et d'éviter de longues et regrettables erreurs. Aussi, les accompagnateurs bénévoles non seulement assurent des permanences où ils reçoivent et orientent les nouveaux arrivants, mais encore ils effectuent le suivi de chaque dossier, dont certains sont réellement délicats, jusqu'à ce que la personne concernée ait obtenu sa carte de réfugié.

Commission langue

Depuis le printemps 1984, des cours de français fonctionnent avec régularité. Un an après leur création, 10 enseignants bénévoles (dont un solliciteur d'asile francophone) dispensent des cours, matin et après-midi, y compris le samedi. Environ 40 élèves y sont inscrits, répartis en 3 niveaux. Toutes sortes de nationalités, de races et de langues s'y côtoient: iraniens, sri-lankais, laotiens, vietnamiens, polonais, roumains, albanais, libériens, nigériens, ghanéens, ichtadiens, pakistanais, chiliens.

Commission santé

Elle a construit un réseau de médecins qui acceptent de donner des consultations gratuites et qui peuvent s'exprimer dans une des langues parlées par les exilés. Cela permet de parer aux situations les plus urgentes, avant que les solliciteurs d'asile aient obtenu les prises en charge administratives nécessaires pour bénéficier normalement des soins. Cette commission cherche aussi à approfondir la question des réfugiés présentant des problèmes de santé très spécifiques.

Commission juridique

La présence de membres des professions juridiques au sein de l'association a permis d'instaurer un groupe de travail et de réflexion sur la législation actuelle et son avenir.

Commission d'hébergement

Les demandeurs d'asile arrivant à Strasbourg sont en général abrités à l'accueil de nuit dans des conditions relativement pénibles pendant quelques jours à quelques semaines, jusqu'à ce qu'un ami, un compatriote les héberge. C'est pourquoi CASAS envisage l'ouverture d'un foyer d'accueil provisoire, pour lequel les premières démarches ont déjà été entreprises. Ce projet long, coûteux et délicat est mené avec prudence et lenteur.

CASAS: Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg
13, quai St Nicolas - Tél. 88.25.13.03

Que pensez-vous de la fermeture de cette école ?

Je n'ai pas eu de problèmes avec cette école, c'était bien avec la maternelle mais il y a eu des difficultés avec la Directrice du primaire, ces deux dernières années depuis que mon fils a cessé un carreau par accident... A la suite de cet incident, nous avons eu une histoire avec la Directrice, depuis on ne s'est plus parlé. Quand mon fils était malade, contrairement à une institutrice, elle ne me demandait pas les devoirs ni les leçons qu'il avait à faire à la maison.

Comment avez-vous appris la fermeture de cette école ?

Il y a un an par une connaissance qui voulait changer sa fille d'école, je lui ai proposé l'école de l'Académie, mais elle m'a répondu que l'école fermerait bientôt. Je suis allée voir la maîtresse pour savoir mais on m'a dit que ce n'était pas vrai.

Est-ce que vous avez été avertie officiellement de la fermeture de l'école ?

Mais non ! pas du tout ! on l'a su un peu par les enfants. On l'a appris un peu avant la fin de l'année. Un jour, mes enfants sont revenus en disant: "On va à Louvois", pour d'autres: "On va à Ste Madeleine". On a voulu faire quelque chose contre, mais à la réunion, il n'y avait que cinq parents. Je pense que les parents avaient peur de la Directrice, peur que les enfants redoublent... ou alors ils n'étaient pas intéressés.

Pourquoi avez-vous mis vos enfants dans cette école ?

J'ai mis mes enfants à l'école de l'Académie car c'est l'école à laquelle on appartenait, habitant rue des Bains.

Regrettez-vous cette fermeture ?

Qu'en pensez-vous ?

Ce n'est pas juste ! la Directrice conseillait les enfants français qui venaient s'inscrire à l'école de l'Académie d'aller dans une autre école. C'est pas juste ! car si elle avait accepté tout le monde et s'il y avait eu plus de discipline, il y aurait eu plus d'enfants car vous savez, il y a des enfants qui vont loin dans d'autres écoles.

Où iront vos enfants à la rentrée ?

Mes enfants iront à Ste Madeleine, ils devraient aller à Louvois, je ne sais pas qui décide, la Mairie ? A Louvois, il y avait pas de maternelle pour la petite. A l'école mater-

vous connaissez la dernière ?

Je l'ai appris par la sœur du beau frère de mon voisin de palier.

L'école de l'Académie va fermer

Ah parce qu'il y reste encore des élèves ?



nelle Oberlin, il n'y avait plus de place. Je ne voulais pas emmener mes enfants dans deux écoles différentes, alors j'ai demandé que mes enfants aillent à Ste Madeleine. J'ai dû beaucoup insister pour faire entrer la petite à la maternelle de Ste Madeleine; la mairie m'a dit d'insister.

Madame X... avait trois enfants à l'école de l'Académie.

Quand avez-vous appris que l'école de l'Académie allait fermer ?

Très tôt, en janvier de cette année par une maîtresse qui me l'a appris à titre confidentiel.

Quelles sont selon vous les causes de fermeture de cette école ?

Le manque d'effectifs de l'école. En raison du manque d'effectifs et de la bonne localisation de l'école, je suppose que les locaux sont convoités par d'autres organismes.

D'où venait à votre avis ce manque d'effectifs ?

De la présence d'étrangers trop importante. Cette école a toujours eu mauvaise réputation à Strasbourg. D'abord, c'était le quartier

qui avait mauvaise réputation: à l'époque, ce n'était d'ailleurs pas les étrangers qui y habitaient !

Pourquoi avez-vous mis vos enfants dans cette école, alors que vous n'étiez pas de ce secteur ?

C'était l'école la plus proche, et puis j'étais très contente de l'école de l'Académie... on a beau critiquer, mais il y avait une atmosphère "un peu familiale", en raison des faibles effectifs. En plus, le quartier est agréable.

Est-ce que vous trouviez qu'il y avait trop d'étrangers dans cette école ?

Non, je pense seulement qu'il n'y avait pas assez de français. Pour qu'un milieu soit valorisant, il faut qu'il y ait tout le monde.

Que pensez-vous du niveau scolaire de cette école ?

Je ne peux pas tellement comparer avec autre chose, mes enfants n'ont pas été ailleurs. On trouve en bème, des enfants qui ne savent pas lire; vous savez, ils ne viennent pas tous de l'école de l'Académie !

Où allez-vous mettre vos enfants à la rentrée ?

A Ste Madeleine.



Le réaménagement de la Place des Orphelins

Vous souvenez-vous de la couverture n° 22 des PNK parue en juillet 1983 ? Les enfants du quartier y avaient écrit: «winterla aux voitures, on veut des jeux et de la verdure». Le CARDEK avait alors écrit au Maire de Strasbourg pour lui exposer la demande des riverains.

Le Conseil Municipal vient de décider un réaménagement de la place avec, entre autres, la construction d'un petit muret destiné à interdire le stationnement des voitures autour du terre-plein central.

Et que les enfants se rejoignent: on y mettra en place des jeux pour eux !



Le caveau de la Krutenau

Un mercredi soir 19 heures, des mobylettes "trafiquées" et des vélos cross sont adossés au mur du 13, rue Général Zimmer. Par la porte de la cuisine percent les sons bien connus des tubes de l'année. Au bas de la trappe, une cave voûtée aux murs blancs couverts des affiches des héros du temps, c'est le caveau. Les jeunes sont là: ils ont entre 12 et 17 ans, des garçons en majorité.

Freddy, Haffif, Isabelle et les autres...

Y'a le grand Freddy, celui que vous vous pouvez toujours essayer d'aller battre au baby; le petit Haffif, le roi du break qui vous salue en se faisant passer l'électricité dans les épaules; Majoub et Jawad qui n'en finissent pas de refaire la revanche à "Puissance 4" et les autres, Franck, Amar, Isabelle, Valérie qui discutent, s'engueulent, se matrent avec Nadine et Omar.

"L'hiver, ça caille un peu", mais...

Ensemble avec les jeunes, ils ont donné un coup de peinture. Puis ça s'est modernisé petit à petit: achat d'un baby-foot, aménagement d'un bar, fauteuils, tapis. "C'est sûr, l'hiver ça caille un peu" dit Alain, un de ceux qui ont lancé ce projet, "mais c'était la seule solution". Alors depuis trois ans pendant l'année scolaire, les jeunes viennent au caveau le soir après l'école, le travail ou une journée chômeuse. Ils se connaissent bien, ce sont des habitués. Leur point commun: ils sont tous de la KRUTENAU, depuis toujours ou par adoption, des "touche pas à mon pote": y'en a pas mal sur le revers des blousons.



Le caveau, on y revient,

Le caveau ils aiment bien, surtout les soirées crêpes, pizzas, courcouas qu'ils préparent dans la cuisine et les soirées vidéos qui donnent lieu à des matchs très serrés quant au choix du film entre les plutôt "danse" et les plutôt "action muscles". Un seul reproche toutefois pour certains: "c'est un peu p'tit et puis y'a pas assez de nanas".

Alors avis aux amatrices !

Claire Serrajeau.

Hitchcock à la télévision



C'est Alfred Hitchcock, le Maître du suspense, le Prince de la transgression qui ouvre le rideau, avec sa plausibilité coutumière, sur cette nouvelle rubrique destinée à tous les passionnés. Rassurez-vous, nous n'avons pas l'intention d'en faire la page culturelle des P.N.K. (premières nouvelles de la Krutenaut). La création de cette colonne répond à une idée bien plus généreuse. Nous avons surtout en envie, pourquoi s'en cacher ? de faire souffler un petit vent contraire, de faire « comme on dit » retentir un autre son de cloche.

Dans votre journal, "coup de foudre" sera, en quelque sorte, une récréation, un rendez-vous où il n'y aura aucune place pour la morosité et les aléas de la vie quotidienne. Nous parlerons, essentiellement de nos passions, des choses qui nous tiennent à cœur, des gens que nous admirons, bref ? de tout ce qui a laissé une trace dans les mémoires de notre sensibilité.

"Coup de foudre" est donc réservé à tous les enthousiastes, les nôtres, et - faut-il le préciser - les vôtres. Par conséquent, si vous voulez tracer le portrait d'une de vos idoles (historique ou contemporaine, célèbre ou anonyme), si vous languissez de ne pouvoir vous exprimer sur votre sujet favori, et à condition, bien entendu, que le style de cette rubrique vous séduise, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos coups de foudre.

Cet été, TF1, nous aura particulièrement gâté, en sortant de ses tiroirs dix films d'Alfred Hitchcock, couvrant une période de vingt ans, de "Correspondant 17" (1940) à "Psychose" (1960). En dehors de ses films rediffusés régulièrement à l'antenne, ou l'on s'amuse en famille à guetter ses apparitions rituelles, Hitchcock doit une bonne partie de sa popularité à son rôle de présentateur dans la série américaine "Alfred Hitchcock présente" dont il était à la fin des années 50, le producteur. (Nous avons eu l'occasion de découvrir à la TV française cette série composée de 265 épisodes, tout au long de l'année 1984). Depuis cette époque, le succès personnel du Maître ne s'est plus démenti, et en 1985, cinq ans après sa mort, certaines expressions se rattachant à son œuvre sont définitivement passées dans notre langage courant. Ainsi n'avez-vous jamais entendu dire d'un polar bien ficelé "c'est un film hitchcockien", ou encore, d'une blonde à l'aspect un peu frigide "elle a l'air d'une héroïne hitchcockienne" ? A ce sujet, je ne résiste pas au plaisir de citer Hitchcock, qui disait, à propos de son engouement bien connu pour les blondes frigidées (il les appelait les omelettes norvégiennes): "Le sexe ne doit pas s'afficher : une fille anglaise avec son air d'institutrice est capable de monter dans un taxi avec vous et à votre grande surprise, de vous arracher votre braguette".

Alfred Hitchcock, avec son humour roublard et sa silhouette ventripotente est devenu une sorte de mythe cinématographique. D'ailleurs, tout porte à croire qu'il a volontairement entretenu et exagéré sa réputation de gros mangeur puritain qui était devenu, au fil des années, son image de marque. On aurait tort pourtant de considérer que l'attitude d'Hitchcock relève d'une quelconque stratégie de cinéaste qui se cache derrière un masque apprécié et payant auprès du public. Bien sûr, "Hitch" n'avait rien de l'artiste maudit, puisqu'il a toujours été avant tout "un cinéaste public", et cette adéquation entre un créateur et son public fait souvent des carrières heureuses et sans problèmes. Mais Hitchcock n'entrait pas dans cette catégorie, et il serait injuste de vouloir limiter son rôle, au sein du septième art à celui d'un habile technicien dispensateur d'émotions fortes.

François Truffaut révéla en premier, toute la face cachée du miroir, il interrogea, au début des années 60 à Los Angeles, le metteur en scène anglais sur ses motivations et ses obsessions de cinéaste. Il résulte de ces entretiens un livre passionnant connu de tous ceux qui aiment le cinéma. Peu à peu les films "d'Hitch" furent regardés d'un œil différent et aujourd'hui au moins, trois de ces films font l'objet, à juste titre, d'un véritable culte auprès des cinéphiles du monde entier: "les amants du Capricorne" (1948), "vertigo" (1958), "psychose" (1960). On découvrirait que derrière cette carapace d'ironie se cachait un véritable auteur, un homme profondément angoissé, tourmenté par son aspect physique, dont le cinéma était la seule

religion, la seule issue à ses névroses et à son mal de vivre. Les personnages de ses films lui ressemblent, comme eux, sans doute, il s'est très vite senti exclu et rejeté par une société injuste. Dès lors, Hitchcock n'a plus cessé de tourner des films, d'imprimer ses propres angoisses sur la pellicule: le héros hitchcockien doit presque toujours trouver son équilibre entre raison et folie, il est souvent accusé (exemples: "le faux coupable", "la loi du silence") et pourtant il n'est presque jamais coupable; il est amoureux et ne sera que très rarement aimé en retour (exemples: "les enchaînés", "vertigo"). C'est cette dualité tragique qui est à la base de toute l'œuvre du Maestro de la peur.

Michel Campanini



6, rue Paul Janet...

incendies sans importance



Il y a encore à la Krutenau un immeuble oublié des promoteurs: le bâtiment du 6, rue Paul Janet, propriété de la ville de Strasbourg, est pourtant dans un état tel, qu'un minimum de travaux ne serait pas superflu. Mais il est vrai que les locataires qui y logent sont bien moins dignes d'intérêt que les parlementaires européens: familles défavorisées, musulmans français et immigrés ne sont, sans doute pas une clientèle qui rapporte.

La municipalité a pourtant affecté à mi-temps, il est vrai, un assistant social, dont le rôle était d'éviter que des familles logées sommairement ne posent de problèmes dans le quartier. Ne pas poser de problèmes... la meilleure solution consiste sans doute à éviter que ces habitants ne se trouvent là où ils sont, dans un quartier en passe de devenir aussi connu que la Petite France. Aussi, le dit assistant social s'est-il empressé de contacter les habitants de l'immeuble voisin pour leur proposer de rédiger une pétition contre des gens qu'il était sensé prendre en charge, parce que ceux-ci avaient brisé une vitre de cet immeuble. Bizarre... comme démarche.

Inquiétants également, ces incendies rapprochés, interdisant aux anciens locataires de reprendre possession des lieux et rendant précaires les conditions d'habitabilité des locataires de étages inférieurs: toit ouvert à toute intempérie, dégâts des eaux, cours encombrées. Plusieurs incendies en quelques mois... des locataires y vivent encore. Voudrait-on les faire partir, qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Le laisser-aller dans le délabrement d'un immeuble peut avoir des conséquences très diverses. Mais tout le monde sait bien que là, au 6, rue Paul Janet, "ces gens là sont indésirables".

Dominique Falcioni
Présidente de l'Association des locataires
des 13, 15 a,b,c, rue Fritz

Dans quelques mois...

DE NOUVEAUX LOGEMENTS H.L.M.

Dernière la rue du Renard Prêchant et jouxtant la rue du Jeu de Paume, le chantier de l'Office H.L.M. va bon train. Il était temps direz-vous ! Il est vrai que ce chantier a démarré avec près de cinq ans de retard. Il est vrai également que les démarches du CARDEK, depuis sept ans, aboutissent enfin.

Les travaux se termineront en juillet 1986 et l'immeuble comprendra 39 logements (1 au 6 pièces) ainsi que 30 garages et un local commercial. Devant initialement servir de "logements tiroirs", les appartements devront accueillir des habitants mal logés dans le quartier ou d'autres souhaitant retrouver la Krutenau qu'ils avaient quitté il y a quelques années.

Les H.L.M. constituent aujourd'hui un moyen important pour le maintien de la population modeste à la Krutenau. En ce sens, le CARDEK demande que d'autres chantiers de ce type démarrent... rapidement.

Alain Jund



En résumé, les objets retrouvés au 20 rue Sainte Madeleine sont :

- des restes de poêle en faïence du début du XVIII^e siècle ;
- un moule d'élément décoratif de la fin du XVIII^e siècle ;
- un moule du buste de Platon, qu'on pourrait plutôt attribuer au XIX^e siècle.

Repères historiques

L'histoire peut-elle aider l'archéologue à interpréter ces découvertes ? Grâce à Seybois, qui écrivit d'importants ouvrages sur le vieux Strasbourg, nous disposons de plusieurs repères dans l'histoire de l'immeuble.

- 1572 est la date qui figure à l'angle de la maison et qui est très certainement celle de la construction ; un montant de porte mouluré et des fenêtres du rez-de-chaussée sont effectivement faits dans le style de la fin du XVI^e siècle.

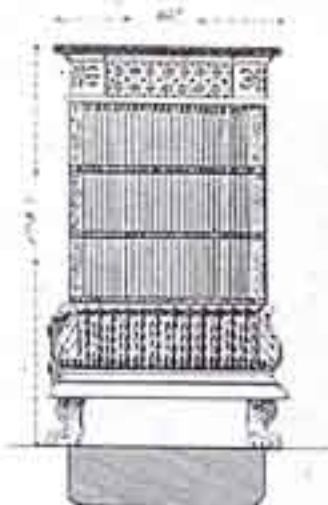


- Vers 1650 habitait là le Baron de Lutzelbourg qui - dit la légende - se battit en duel depuis sa fenêtre contre son adversaire à cheval dans la rue !

- Autour de années 1700, l'immeuble est devenu l'hôtel particulier de Custine (à l'époque, les riches nobles strasbourgeois se pirent à imiter les nobles parisiens, à habiter dans de grandes demeures qui abritaient aussi les domestiques les écuries...)



- En 1784, on mentionne un certain Luc Walther, fabricant de faïences. Des documents conservés au Musée Alsacien nous prouvent d'autre part que des fabricants de poêles étaient installés là au moins entre 1800 et 1850.



Fabrication de Poêles en faïence

- 1824 : un personnage célèbre possède un atelier au 21 rue Sainte Madeleine (car la numérotation des rues a changé et ce n'est que depuis 1858 que cet immeuble est devenu le n° 20). Il s'agit de Landolin Ohmachi, sculpteur. D'origine allemande, Ohmachi s'installe à Strasbourg à la suite d'une commande que lui avait fait la célèbre année du Rhin d'un monument à la mémoire du général Desaix, actuellement érigé place De Lattre (place de la Bourse). Il travaille ensuite pour Schulmeister, commissaire général des armées de Napoléon, surnommé « l'espion de l'empereur ». Après avoir, un temps, habité la Krutenau, 1 rue des Orphelins, Schulmeister avait acquis domaine à la Meinau, si somptueux qu'il put même y recevoir l'impératrice. Dans le salon du château se trouvaient deux statues de déesses grecques et dans le parc, au bord de l'étang, une statue du dieu Neptune, exécutées par Ohmachi.



Landolin Ohmachi.

Pendant sa carrière, Ohmachi sculpte plusieurs monuments funéraires (dont certains sont visibles à l'église Saint-Thomas), des bustes de personnages célèbres, des portraits en médaillons de ces amis. Mais son œuvre la plus connue est l'ensemble de statues de muses qui couronne la façade du théâtre municipal, place Broglie, achevé en 1821 et la ville lui a dédié une rue.



En conclusion on peut essayer de relier chaque objet découvert à un moment de la vie de l'immeuble. Les carreaux de poêle peuvent être les restes d'un poêle ayant garni l'appartement d'un personnage riche et cultivé (la référence à l'Antiquité classique le prouve) ou encore être des déchets de fabrication d'un poêlier qui aurait travaillé pour les familles bourgeoises de la région.

Le moule d'élément décoratif « rocaille » fait, sans aucun doute, partie du matériel d'un fabricant de poêle qui l'utilisait pour faire des décors sur les carreaux.

Le moule de Platon, qui paraît plus récent (à cause du type de caractères utilisés) pourrait, quant à lui, provenir de l'atelier du sculpteur Ohmachi.

Le 20 rue Sainte Madeleine a donc longtemps abrité des artisans et artistes. Les pièces du rez-de-chaussée qui s'ouvrent de plein-pied sur la cour sont effectivement favorables à ce type d'activités.

La tradition est d'ailleurs maintenue, car deux jeunes sculpteurs se sont installés dans la cour et contribuent à l'animation de la maison.

Malou Schneider

La parole aux usagers

La santé a toujours été et reste un domaine réservé aux professionnels. Le quidam n'ose parler, encore moins écrire, sur la santé; on préfère "s'en remettre" aux médecins, aux spécialistes. Ce n'est pas la compétence de la profession qui est ici remise en cause, mais la dépendance de l'usager de la santé face aux "blouses blanches"; c'est donc une interrogation sur une politique globale de la santé et les rapports "soigneurs-soignés". Il est évident que la tendance (au beau fixe) est d'avantager le soin, la visite, au détriment de la prévention et de l'éducation sanitaire des usagers. C'est pourquoi, en ouvrant la rubrique "santé", nous nous sommes donnés pour objectif, de donner la parole et l'écriture, en priorité, aux usagers, à nous tous.

Ce domaine nous concerne, car il touche notre corps, notre santé, bref, notre vie. Il suffit de se l'approprier.

Doris

Témoignage sur une grossesse vécue

par Elisabeth Keck.

Depuis longtemps, je désirais un enfant; disons plutôt, NOUS désirions un enfant. Après avoir bien vécu pour nous, terminé nos études, nous avions envie d'être non plus deux, mais à trois. A trente ans, nous nous sentions prêts à accueillir un enfant, à lui consacrer le temps qu'il lui faudrait... Ma première grossesse se termina par une fausse couche. La fausse couche était quelque chose de très vague dans mon esprit. Je l'ai vécue très mal; pour moi, l'enfant était déjà là, présent en moi, il existait. Mon compagnon et moi, l'avions ressenti comme un petit deuil.

L'angoisse de la fausse couche

A ma deuxième grossesse, l'angoisse d'une autre fausse couche me hantait. Au début, j'ai eu quelques saignements qui m'obligèrent stopper toutes mes activités sportives, mes loisirs; il fallait se ménager pour garder l'enfant. Je pris pour la première fois conscience de sa présence après une échographie, car les premiers mois, je ne le sentais pas. Puis sans éprouver de véritables malaises, j'étais pourtant dégoûtée de toute nourriture, ce qui me fit perdre du poids et j'étais encline au sommeil.

Au quatrième mois, mes craintes sur son existence persistaient; pour me rassurer, le médecin me fit écouter son cœur à l'aide d'un amplificateur; et ce n'est qu'au cinquième mois, que je le sentais vraiment. Sans qu'il bouge, je sentais des petites chiquenaudes, des gargouillements (comme des bulles). Il était donc bien là, mes craintes d'une éventuelle fausse couche se dissipaient peu à peu, il existait de plus en plus et ça commençait à se voir.

A ce titre, il est étonnant à quel point les gens sont attentifs et gentils à mon égard, les proches comme les inconnus: "Combien de mois?" "Quel est le prénom choisi?" "Vous préférez une fille ou un garçon?"... on me cède la place dans les autobus, je suis moins importunée, plus tranquille, plus libre. Ce sont des moments très agréables.

Les préparations à l'accouchement

Pendant la grossesse, il faut faire des visites obligatoires, d'environ tous les trois mois chez le médecin; moi, j'ai préféré le faire tous les mois pour être rassurée sur la bonne évolution de la grossesse. A partir du sixième mois, j'ai suivi des cours de préparation à l'accouchement: - cours théoriques (hygiène, croissance du bébé, prévention des accouchements prématurés...)

- cours pratiques (exercices de relaxation, respiration, posture, poussée...)

Ces cours sont remboursés à 100 % par la Sécurité Sociale. En plus, je faisais de la natation maternité; c'est une piscine chauffée où il n'est pas nécessaire de savoir nager, et l'ambiance est très bonne. La natation permet la détente, le contrôle du corps, des muscles, de la respiration. Je faisais aussi du yoga maternité, à l'aide d'un livre, à la maison.

Ce qu'il ne faut pas oublier

Et puis, il ne faut surtout pas oublier tous les tracas administratifs:

- au 3ème mois, déclarer la grossesse à la Caisse d'Allocations Familiales et à la Sécurité Sociale pour prétendre aux prestations
- prévenir l'employeur selon les conventions en cours, pour les congés maternité
- s'inscrire à la clinique, si on ne veut pas accoucher à l'hôpital
- inscrire le futur enfant dans les crèches et garderies.

La grossesse et l'emploi

Pendant la grossesse, pour une femme qui travaille, il faut concilier grossesse et emploi. Au début, à cause de mes envies de sommeil, j'avais peu d'énergie pour effectuer mon travail; il faut dire que les employeurs ne m'ont pas facilité la tâche, j'ai été obligée de m'affirmer en tant que femme enceinte en activité professionnelle. Puis vint enfin le congé de maternité six semaines avant l'éventuel accouchement, mais le médecin me prescrivait quinze jours de plus pour cause de fatigue. Dès le début de mon congé, j'oubliais complètement mon travail pour me tourner vers moi-même, mettre mon énergie à préparer mon accouchement et me consacrer entièrement à la naissance de l'enfant. Faire tricoter les grand-mères; tricoter et coudre moi-même; emprunter un berceau, un landau, une poche kangourou, un petit relax; préparer son espace, la chambre à tapisser, à meubler. S'occuper des cartes pour annoncer sa naissance... Puis préparer ma valise et la sienne pour la clinique.

A LA KRUT

Accueil des jeunes de 12 à 16 ans

Dès le mois de septembre, le caveau du CARDEK rouvrira ses portes en soirée trois fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi) de 18 heures à 20 heures. C'est avant tout un lieu de rencontre pour les jeunes, où leur sont proposés gratuitement : des soirées vidéo, des jeux de société...
L'équipe d'animation reste à leur disposition pour organiser avec eux des sorties et les activités qu'ils désirent.

Centre de loisirs sans hébergement

Dès la rentrée scolaire, le centre de loisirs accueillera chaque mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires (de 14 h à 17 h), les enfants âgés de 6 à 12 ans, fréquentant les écoles du quartier. Les activités proposées sont axées autour de :

- visites-reportages ;
- grands jeux ;
- animation autour du livre ;
- sorties à la piscine ;
- à la campagne.

Ces activités ont pour but de sensibiliser les enfants à la vie du quartier et de la ville, et leur faire découvrir leur environnement. Ces activités sont gratuites ou peu chères.
Personnes à contacter :
Corinne HAIRON
Astride LIAU



Biblio - Jeux

La biblio-jeux met à la disposition des enfants du quartier, 600 livres et 40 jeux éducatifs. Elle a pour but de favoriser l'expression orale des enfants. La biblio-jeux offre les possibilités de :

- prêts de livres à domicile ;
- animation autour du livre ;
- aide à la lecture.

Elle est ouverte :

- après l'école, le mardi et le vendredi de 16 h 15 à 18 h ;
- le mercredi de 14 h à 17 h ;
- pendant l'école où elle accueille les classes des écoles du quartier.

Inscriptions : 10 F par trimestre et par enfant.
Gratuit à partir du troisième enfant.

Cours de couture

Si vous désirez apprendre les bases de la coupe et de la couture, le CARDEK propose deux cycles de dix cours de couture (3 heures par cours). Ils auront lieu le mardi et le jeudi, soit en après-midi de 14 h à 17 h, soit en soirée de 17 h à 19 h, en fonction des demandes.

Ces cours sont encadrés par une couturière professionnelle. La participation financière par cycles s'élève à : 100 F, 120 F, 150 F. Délai d'inscriptions le 25 septembre au CARDEK : 16, rue de l'Abreuvoir. Les cours auront lieu au local du 13, rue du Général Zimmer.

Des femmes font des «sarouels» (pantalons). Achats sur place ou possibilité de commandes toute l'année, au prix de 100 F le sarouel.

S'adresser au CASAS : 13, quai St-Nicolas - Tél. 88.25.13.03

Information

Nous recherchons des personnes bénévoles, désirant participer à une des activités du CARDEK (centre de loisirs et bibliothèque pour enfants, vente de vêtements d'occasion, commission logement, commission journal...) Pour tous renseignements, passez nous voir au

CARDEK, 16, rue de l'Abreuvoir

Permanence juridique gratuite

Le jeudi soir de 19 h à 20 h, au 16, rue de l'Abreuvoir, un avocat se tient gratuitement à votre disposition pour répondre à tous vos problèmes concernant : logement, emploi, assurances, divorce...

Permanence du Cardek

Le jeudi de 18 h à 20 h au 16, rue de l'Abreuvoir, le CARDEK tient une permanence ouverte à tous les habitants du quartier, sur toutes les questions et problèmes concernant : le droit des locataires, les problèmes de travaux ou de restauration d'immeubles, l'aménagement du quartier, les informations sur les